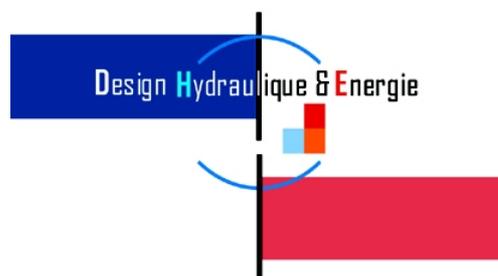




DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER



Détermination des aléas inondations du territoire de la Souchez

Type de document				PV n°1 du COTECH			Date : 14/10/2019		
		Date	08/10/2019						
		Lieu	DDTM 62 ARRAS						
		Auteurs	Laurent MATHIEU (DH&E)						
		Diffusion	Participants + membres du COTECH						
<u>Création - Modifications</u>									
Indice	Auteur(s)			Vérificateur(s)			Approbateur(s)		
	Nom	Visa	Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa	Date
V1	MATHIEU	x	14/10/2019	DDTM 62	X	23/10/19			

Liste des membres/participants au COTECH :

Structure	Représentant	Présence
SAGE Marque-Deûle	Josepha GUIGO	x
SAGE Scarpe amont	Grimonie BERNARDEAU	
SYMSAGEL	Julien DELATTRE	
CALL	Christine DOUCHE	
	Gaëtan BOYER	x
Agglo-Henin-Carvin	Severine GAUDRE	
CC Bethune-Bruay	Maxence CATRY	Excusé
CC Osartis		
Ville d'Arras	Bruno CHAPUT	
Chambre d'Agriculture	Jean-Marie GLACET	
DREAL Nord-Pas de Calais	Christine BRUNEL	
VNF - Nord-Pas de Calais	Karine CHUQUET	Excusée
DDTM 62	Valérie ZIOLKOWSKI	x
	Jeremy DELVAL	x
	Patrick MORIZE	x
	Sandrine FRANCOIS	x
DH&E	Laurent MATHIEU	x

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- ❖ → Présentation du contexte de l'étude
- ❖ → Présentation des objectifs de l'étude et des principales étapes de réalisation (Livrables)
- ❖ → Définition des modalités d'association des acteurs et du planning de réalisation
- ❖ → Sollicitation des membres du COTECH – Études existantes

Présentation :

Une présentation Powerpoint est assurée, en s'appuyant sur les points suivants :

- Contexte et objectifs de l'étude,
- Les principales étapes et l'organisation du travail (planning),
- Suivi et communication autour du dossier.

Principales interventions et échanges entre les participants :

L'objet de l'étude portée par la DDTM 62 est d'améliorer la connaissance des aléas inondation du bassin versant de la Souchez et de ces affluents qui concerne un **périmètre administratif de 31 communes du Pas de Calais** réparties sur un territoire qui s'étale des collines et plateaux de la Gohelle jusqu'à la plaine de la Deûle.

- Valérie ZIOLKOWSKI (DDTM 62) remercie les participants et introduit la réunion en précisant que dans la continuité de l'étude globale du SLGRI Deûle réalisée en 2017 qui mettait en exergue les principaux phénomènes à grande échelle ; l'objectif de cette étude est, sur un périmètre plus restreint, d'affiner de préciser la nature et la qualification des aléas à travers notamment une modélisation des débordements de cours d'eau et des ruissellements.
- ⇒ Laurent MATHIEU (chef de projet DH&E) présente brièvement les équipes du groupement des bureaux DH&E – PROLOG Ingénierie retenu pour réaliser cette mission, puis revient sur la diversité et la concomitance des phénomènes à étudier (ruissellements et coulées boueuses, débordements de cours d'eau, remontées de nappes) en intégrant les spécificités locales (bas-fonds agricoles, recalibrage et canalisation de la Souchez...).

Dans un second temps, il revient sur le phasage et les étapes principales de l'étude résumées ci-dessous :

- Analyse et recueil des données disponibles au besoin de l'étude (maîtres d'ouvrage et partenaires du COTECH),
- Entretien avec les communes et constitution d'une base de données évènements,
- Mise au point de la méthodologie de traitement des différents aléas (articulation, modélisation/hydrogéomorphologie),
- Production des modélisations (ruissellement et débordement) pour les différentes gammes d'évènements (fréquent, moyen et extrême),
- Réalisation de supports pédagogiques de communication et de concertation,

In fine, au terme de l'étude, les aléas étant quantifiés, l'objectif est de statuer sur l'opportunité de prescrire un Plan de Prévention des Risques inondations (PPRI) sur ce secteur ou de définir si un simple porté à connaissance des services de l'Etat pris en compte dans l'instruction des autorisations d'urbanisme ou dans les documents d'urbanisme apparaît suffisant.

La seconde partie de la réunion est consacrée aux deux principaux axes de travail de la phase 1 de l'étude à savoir :

1) Collecte de données et paramètres entrant indispensables pour alimenter le processus de modélisation.

- Laurent MATHIEU rappelle qu'ils sont essentiellement de 3 ordres : topographiques, hydrologiques, et historiques (repères de crues).

⇒ Concernant la topographie Valérie ZIOLKOWSKI précise qu'il existe deux Lidars disponibles sur la zone d'étude à une définition sensiblement équivalente. Il faudra faire une analyse de ces supports et vérifier qu'il n'y a pas de

zones blanches non couvertes.

⇒ A ce sujet Gaëtan BOYER porte à la connaissance des participants que le CALL a fait faire des levés Lidar Haute définition ponctuels par drone et qu'ils peuvent être mis à disposition pour l'étude. Par ailleurs, s'il s'avère nécessaire de couvrir certaines zones blanches, il précise que la CALL peut également (sur des surfaces limitées) faire intervenir son prestataire pour compléter cette information.

▪ Laurent MATHIEU insiste également sur l'aspect bathymétrie des cours d'eau car le profil du fond du lit mineur est nécessaire pour la modélisation par débordement de cours d'eau sur la Souchez et ses affluents pérennes. Par ailleurs, il confirme qu'il sera également nécessaire d'avoir des informations topographiques précises sur le secteur couvert et canalisé de la Souchez.

⇒ Valérie ZIOLKOWSKI engage les membres du COTECH à transmettre préalablement au BE toute information qu'ils pourraient détenir sur la bathymétrie du cours d'eau ainsi que la section couverte de la Souchez. Au vu de ces données, les investigations complémentaires nécessaires seront réalisées par un géomètre mandaté par la DDTM 62.

⇒ Gaëtan BOYER précise que le CALL dispose de certains éléments (topographie, bathymétrie, hydrologie...), car ses services travaillent sur un projet de démarche « PAPI » et ils ont déjà avancé sur le sujet, notamment sur la problématique ruissellement de la partie amont de la vallée (étude d'hydrologie et d'aménagement en cours...). Il précise que des réunions avec les communes ont été organisées pour réaliser des diagnostics de vulnérabilité et que des données ont été collectées. Dans ce contexte, il propose qu'une réunion de travail soit organisée dans les locaux de la CALL avec le BE pour cadrer la nature des données qui pourraient être mises à disposition dans le cadre de l'étude.

Concernant les sections couvertes et enterrées de la Souchez et des réseaux affluents, il confirme qu'il est intéressant de faire progresser la connaissance car la CALL n'a que des informations ponctuelles ; ainsi si c'est nécessaire son service peut faire procéder à des investigations vidéo de ces secteurs.

1) Mission de terrain auprès des communes pour collecter de l'information sur la spatialisation des phénomènes et les repères de crues

▪ Laurent MATHIEU revient sur l'importance de cette série d'entretiens avec les acteurs locaux qui permet de les associer et de les impliquer dans l'étude. Il est prévu des réunions par groupe de communes (structure à définir) dans la foulée des visites de terrain. La qualité et la densité des données fournies notamment en termes de repères de crues auront un impact direct sur la précision de la modélisation qui suivra...

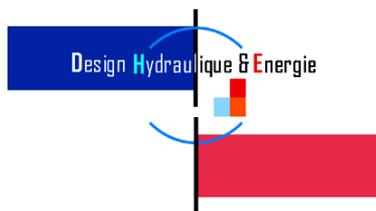
⇒ La DDTM62 reviendra assez rapidement vers le bureau d'études pour fixer un créneau pour ces entretiens qui pourraient se dérouler dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de novembre. A ce sujet, Jérémy DELVAL et Valérie ZIOLKOWSKI confirment que la première date de réunion du comité de concertation de l'étude en sous-préfecture à Lens est connue et qu'elle est fixée au 13 novembre matin.

⇒ Concernant les modalités de communication entre les différents acteurs (notamment avec le maître d'ouvrage et les membres du COTECH), Laurent MATHIEU précise qu'il est envisagé d'ouvrir une plate-forme d'échange type 'serveur FTP' gérée par le BE Prolog qui facilitera les échanges et transferts de fichiers divers.

⇒ Gaëtan BOYER souligne que la CALL dispose également d'un serveur dédié dont un accès pourra être fourni au BE pour faciliter également l'échange de documents.

Rappel des prochaines échéances :

- Réunion du comité de concertation de l'étude : Mercredi 13 novembre 2019 à 15h 00 à la sous-préfecture de Lens.



Design **H**ydraulique & **E**nergie

Olivier SONNET

Mobile : 06-64-97-03-91

design.hydraulique@bbox.fr

Agence de Libourne

127 Rue du Président Carnot 33500 LIBOURNE

Agence d'Aix-en-Provence

14 rue d'Aix 13510 EGUILLES

Agence du Mans

Le Croc 72650 LA MILESE